

juillet 2026 #01

aignan.org



vivre

Magazine municipal
du **village d'Aignan**

ensemble



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Rémy CUYALA-PROVENCE
Maire d'Aignan

LES ADJOINTS



Mathieu BARNADAS
1er adjoint



Céline MERESSE
2e adjointe

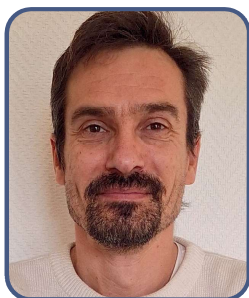


Grégory GARCIA
3e adjoint

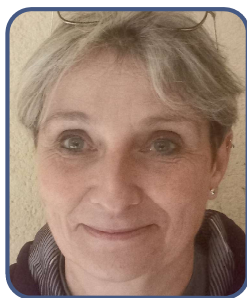


Odile LOPES DE BARROS
4e adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Pierre BARRALON
Conseiller municipal



Marie-Pierre CALLAC
Conseillère municipale



Michel CHANUT
Conseiller municipal



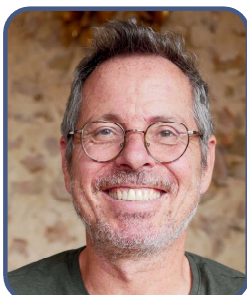
Alain GRANDJEAN
Conseiller municipal



Josiane HOURAT
Conseillère municipale



Lydie JANECEK
Conseillère municipale



Sylvain LERAY
Conseiller municipal



Sandrine LOZES
Conseillère municipale



Gérard PERES
Conseiller municipal



Chantal SARNIGUET
Conseillère municipale

LE MOT DU MAIRE

Aignanaises, Aignanais,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau magazine municipal. Avec mon équipe, nous avons souhaité en faire un livret à l'image de notre commune : vivant, proche des habitants, ouvert aux associations, aux initiatives locales et à l'action municipale. Voilà maintenant quatre mois que j'ai pris mes fonctions de maire, entouré d'une équipe de femmes et d'hommes aux compétences complémentaires. Avec eux, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée.



Depuis notre installation, notre priorité est de mettre en oeuvre les premières actions de notre programme, guidé par le souci de l'autre et par la volonté de redonner à notre village un cadre de vie plus agréable et mieux entretenu. La remise en état de plusieurs infrastructures communales s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Nous devons également veiller à maîtriser la dépense publique, sans pour autant renoncer aux investissements nécessaires pour conserver des équipements de qualité.

Comme nous l'avons indiqué durant la campagne, notre ambition est d'avancer avec sérieux, méthode et responsabilité, en privilégiant des actions concrètes, réalistes et utiles aux habitants. La reprise du dossier de la boulangerie fait partie de nos priorités.

Une réunion constructive en mairie a permis de proposer une nouvelle approche aux différents intervenants afin d'envisager la poursuite de ce chantier dans les meilleures conditions.

Je souhaite également poursuivre le travail engagé avec l'équipe municipale, mais aussi avec les citoyens qui souhaitent apporter leur contribution. Le suivi des demandes du quotidien reste au coeur de notre action.

L'épisode de fortes chaleurs que nous avons traversé nous rappelle notre fragilité, mais aussi l'importance de veiller les uns sur les autres, avec attention, solidarité et sérénité.

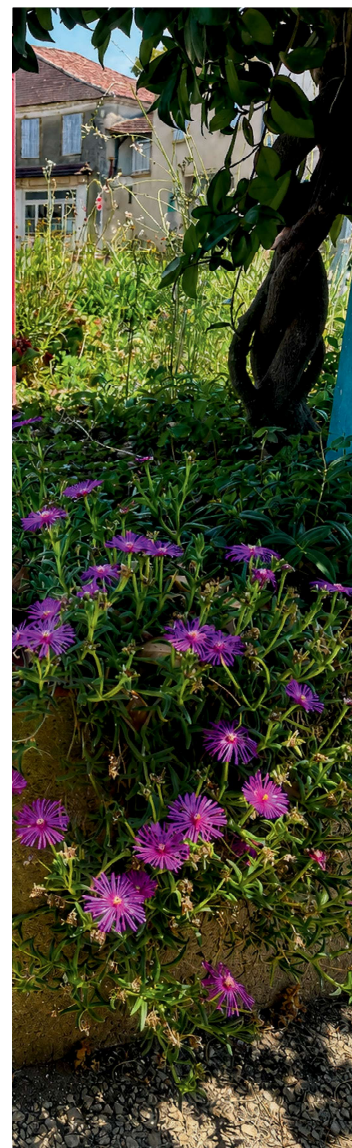
Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés, de toutes les énergies et de toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager à nos côtés. Nous sommes convaincus que participer à un projet commun renforce l'attachement à son village.

C'est ce défi que nous vous proposons de relever ensemble dans les prochaines années.

Dans l'attente de vous rencontrer, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Rémy Cayala-Provence

Un village plus accueillant et plus fleuri



L'embellissement du village est l'une des priorités de l'équipe municipale. Plusieurs actions ont déjà été engagées afin d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants et de valoriser l'image de notre commune.

Un important travail de nettoyage a été réalisé dans différents secteurs du village : entretien des espaces publics, désherbage, remise en état de certains aménagements et amélioration générale de la propreté des lieux.

La terrasse de la salle d'exposition, inutilisée depuis de nombreuses années, a fait peau neuve et a récemment permis d'accueillir l'assemblée générale des petites paluches.

Parallèlement, de nombreuses plantations de fleurs et de végétaux ont été effectuées afin d'apporter davantage de couleurs et de convivialité à nos rues, places et espaces communaux.



La terrasse de la salle d'exposition avant



La terrasse de la salle d'exposition qui retrouve son attractivité

Suite aux travaux engagés au niveau du groupe scolaire Abel Sempé, les entreprises qui intervenaient sur le chantier risquaient d'abimer voire de détruire les végétaux présents sur les abords de l'école.

La décision a été prise de les déplanter pour les transplanter derrière le Carrefour Express où la nature avait, là aussi, repris ses droits.



Végétation non entretenue



Les végétaux "sauvés" du chantier

La municipalité tient à remercier chaleureusement les agents communaux pour leur implication quotidienne, leur professionnalisme et la qualité du travail accompli. Leur engagement est essentiel pour maintenir notre commune propre, accueillante et agréable à vivre.

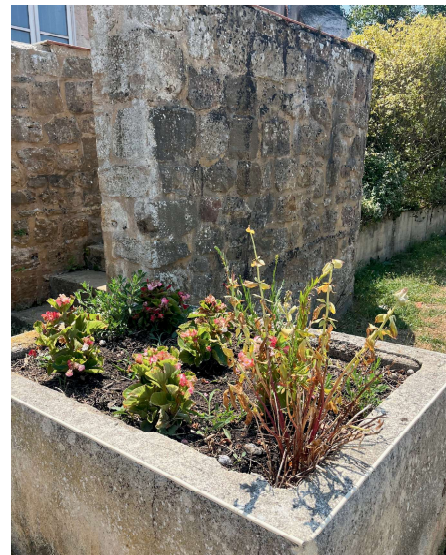
Nous souhaitons également adresser nos sincères remerciements aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour participer à ces actions. Leur contribution témoigne de l'esprit de solidarité et d'entraide qui anime notre village.



Végétation non entretenue



Après l'intervention des agents communaux



Le talus situé à proximité des courts de tennis a récemment fait l'objet d'un important nettoyage réalisé par Mme Mochel, bénévole, et Milton, envahi par les ronces et la végétation depuis plusieurs années, cet espace était devenu difficile à entretenir et peu agréable visuellement. Grâce à leur intervention, les ronces ont été entièrement supprimées, permettant de redonner de la visibilité, de la propreté et de la sécurité aux abords du site.



Végétation non entretenue



Taille des ronces et des graminées envahissantes



L'embellissement de notre commune est l'affaire de tous. Ensemble, continuons à préserver et à valoriser notre cadre de vie afin de faire d'Aignan un village toujours plus accueillant, fleuri et agréable pour chacun.

PROJETS ET TRAVAUX

Un nouveau toboggan



À l'approche de la saison estivale, la commune poursuit ses efforts pour améliorer le cadre de vie et les espaces de loisirs proposés aux habitants et aux visiteurs.

Dès notre prise de fonction, nous avons engagé les démarches nécessaires afin de remplacer le toboggan du lac, une infrastructure très appréciée des usagers mais hors service depuis une saison estivale. Parallèlement à l'étude des solutions techniques permettant sa remise en place dans les meilleures conditions de sécurité, un dossier de demande de subvention a été constitué et déposé afin d'accompagner financièrement ce projet.

Aujourd'hui, la société Dallet a procédé à l'installation du nouvel équipement, offrant ainsi aux plus jeunes un toboggan neuf, sécurisé et parfaitement adapté à leurs moments de détente et de loisirs en famille.

Aussi, les agents municipaux ont remplacé les margelles cassées et bancales situées au sommet du mur de la plage afin de sécuriser les lieux. Un travail d'entretien et de tonte aux abords de la plage a également été réalisé pour embellir et rendre accueillant cet espace particulièrement fréquenté durant l'été.

Les luminaires de la digue ont été renouvelés par des éclairages LED, réduisant ainsi la consommation énergétique et améliorant à la fois le confort des promeneurs et la sécurité des déplacements en soirée.

Ces travaux participent à rendre le lac d'Aignan plus accueillant, plus sûr et plus agréable pour tous. À travers ces aménagements, la municipalité réaffirme sa volonté de valoriser ce site exceptionnel, de renforcer son attractivité et de proposer des équipements de qualité accessibles à tous.

Nous vous invitons à venir nombreux profiter du lac et de ses nombreuses activités tout au long de l'été. Que vous soyez habitant d'Aignan ou simplement de passage dans notre belle région, le lac vous attend pour des moments de détente, de sport et de convivialité.



La paillote du lac d'Aignan

Véritable poumon touristique et espace de loisirs incontournable de notre commune, le lac d'Aignan offre une multitude d'activités pour petits et grands :

- Baignade et détente sur la plage
- Balades autour du lac
- Accrobranche
- Parcours de disc golf
- Paintball
- Paddle
- Terrain de beach volley
- Tables de ping pong
- Jeux pour enfants
- Parcours de santé sportif plein air
- Guinguette "La paillote du lac"



Parc acrobatique du lac d'Aignan

La piscine municipale prête pour la saison estivale



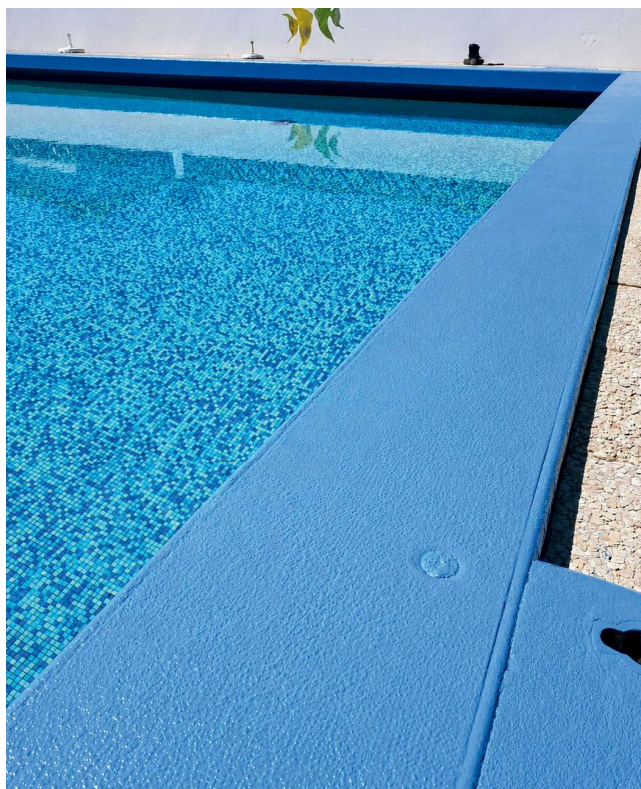
La commune a engagé plusieurs travaux d'entretien et d'embellissement autour de la piscine municipale afin d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions.

Un important nettoyage du site a tout d'abord été réalisé pour redonner tout son éclat à cet espace de détente très apprécié des habitants et des visiteurs. Les locaux techniques et les bâtiments ont également bénéficié d'un rafraîchissement complet avec des travaux de peinture.

Les murs situés autour du bassin ont été repeints, offrant un cadre plus agréable et lumineux. Les margelles ont elles aussi été rénovées afin d'améliorer l'esthétique générale du site et le confort des baigneurs.

Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de la municipalité d'entretenir et de valoriser les équipements communaux tout en garantissant un accueil de qualité pour tous. Une réflexion sera ainsi engagée sur la réalisation d'une fresque murale sur le thème de l'eau, qui pourrait prendre place sur le mur d'enceinte de l'équipement. Ce projet viendrait renforcer l'identité visuelle de la piscine et contribuer à offrir un cadre toujours plus agréable aux usagers.

En raison des fortes chaleurs du mois de juin, la municipalité a décidé d'ouvrir de manière anticipée la piscine dès le 20 juin pour permettre aux habitants et visiteurs de pouvoir s'offrir une pause fraîcheur surveillée et gratuite.





Bâtiments communaux préserver, rénover et valoriser notre patrimoine

Dès le début du mandat, la nouvelle équipe municipale a été confrontée aux importantes conséquences de la tempête Nils du 12 février 2026, qui a fortement endommagé une partie du patrimoine communal.

À sa prise de fonctions, elle a constaté que les déclarations de sinistre consécutives à la tempête n'avaient pas été effectuées. Elles ont donc été réalisées en urgence le 24 mars 2026, accompagnées d'une demande de prise en charge rétroactive compte tenu de l'antériorité des dégâts. Ces démarches ont permis d'engager les procédures d'expertise et de programmer les travaux de remise en état des bâtiments les plus touchés. Il est également apparu qu'aucun contrat d'assurance ne couvrait la maison Mackay et la grange Casbas.

Les dommages ont concerné les trois églises de la commune, les tribunes du stade municipal, le court de tennis, les arènes, ainsi que plusieurs logements et bâtiments communaux. En lien avec l'expert mandaté par les assurances, un état des lieux précis a été réalisé afin d'évaluer les réparations nécessaires et de définir les priorités d'intervention.

En parallèle, la municipalité a entrepris la rénovation de l'ancien logement de l'ancien collège, resté vacant pendant près de quatre ans. Après d'importants travaux de remise en état, ce logement va pouvoir accueillir une famille avec cinq enfants scolarisés à Aignan, contribuant ainsi au maintien des effectifs de notre école.

La sécurité des bâtiments communaux a également fait l'objet d'une attention particulière. Le bâtiment mis à disposition de l'association Les Tirs Ailleurs a été mis en conformité en matière de sécurité incendie, tandis que les aires de jeux communales vont être contrôlées par un organisme de contrôle afin de garantir leur conformité aux normes en vigueur.

Au stade municipal, de nouveaux vitrages ont remplacé les morceaux de carton qui tenaient lieu de vitres, redonnant aux tribunes un aspect plus fonctionnel et plus accueillant.

La commune poursuit également ses actions en faveur de la préservation de son patrimoine. Après l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, une rampe de sécurité sera prochainement installée autour de l'église Saint-Saturnin. Les potelets du parvis feront également l'objet d'une restauration, afin d'améliorer la sécurité des visiteurs tout en respectant le caractère patrimonial de ce monument emblématique.

À travers ces différentes interventions, la municipalité affirme sa volonté de préserver durablement le patrimoine communal, d'améliorer les équipements publics et d'offrir aux habitants des bâtiments plus sûrs, plus fonctionnels et plus agréables à utiliser.

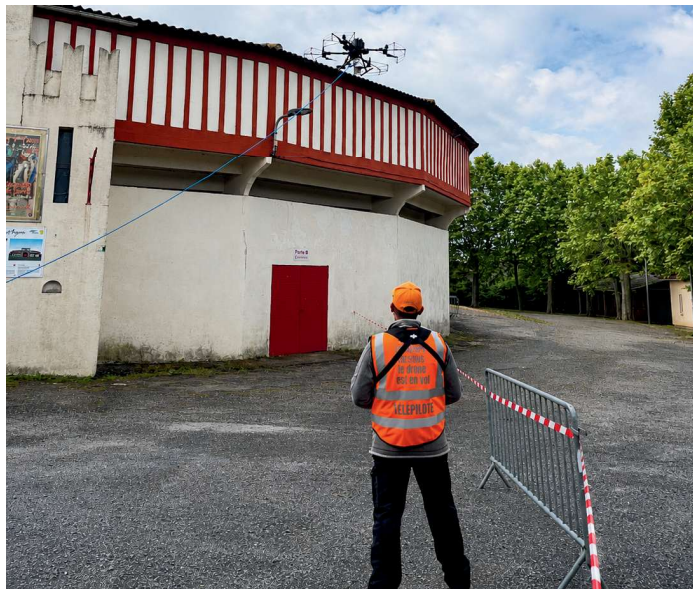


TRAVAUX RÉALISÉS

- ✓ Déclaration de sinistre et expertise
- ✓ Rénovation de logements communaux
- ✓ Mise en conformité des bâtiments
- ✓ Remplacement des vitrages du stade
- ✓ Préservation du patrimoine communal



Nettoyage des façades communales, une action pour valoriser notre patrimoine



Dans le cadre de l'amélioration et de l'entretien du patrimoine communal, plusieurs bâtiments et ouvrages de la commune ont récemment fait l'objet d'un traitement de nettoyage des façades.

Cette intervention a concerné notamment le mur du cimetière, la façade du boulodrome, les arènes ainsi que la salle Christian Vienne.

Toutefois, le traitement de la Maison Dupuy, de certaines parties de l'ancienne gendarmerie, de la façade des appartements communaux de la rue du bataillon de l'armagnac sera réalisé dans un second temps.

Les travaux ont été réalisés par la société Dronet, spécialisée dans le nettoyage de bâtiments par drone. Cette technique innovante permet de pulvériser un produit spécifique sur les surfaces à traiter, sans nécessiter d'échafaudage ni d'intervention lourde.

Le produit appliqué agit progressivement sur les mousses, lichens, algues et autres salissures qui se sont accumulés au fil des années. Les résultats ne sont donc pas immédiats : le nettoyage s'effectuera naturellement sous l'action des intempéries et du temps, avec une efficacité optimale visible dans un délai d'environ six mois.

Cette méthode présente également un intérêt patrimonial important. Peu intrusive, elle limite les interventions mécaniques sur les bâtiments, réduit les besoins en matériel lourd et s'inscrit dans une démarche respectueuse du patrimoine bâti comme de ses alentours.

Cette opération s'inscrit dans la volonté de la municipalité de préserver et d'embellir durablement le cadre de vie des habitants tout en utilisant des techniques adaptées, homologuées pour les collectivités.

Nous remercions la société Dronet pour la qualité de son intervention.

Point sur la boulangerie

Le 30 octobre 2024, la commune d'Aignan lançait un marché public visant à restructurer un immeuble afin d'y créer une boulangerie et des logements sur les étages supérieurs.

À l'issue de la procédure, plusieurs entreprises ont été retenues pour conduire cette opération. Cependant, lors des travaux de démolition, des désordres sont apparus sur les habitations voisines du chantier, nécessitant une analyse approfondie de la situation.

Alors qu'une reprise des travaux avait été annoncée pour le printemps 2026, les investigations menées ont mis en évidence un dossier plus complexe qu'il n'y paraissait initialement.

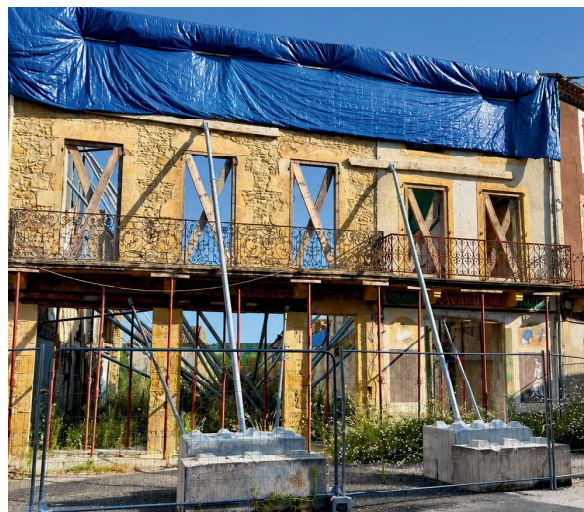
Dès notre prise de fonction, nous avons pris la décision de suspendre administrativement le chantier afin de préserver les intérêts de la commune et de garantir que toutes les procédures nécessaires soient menées dans les meilleures conditions.

Depuis, un travail de concertation a été engagé avec le cabinet d'expertise, le bureau d'études et l'ensemble des intervenants afin d'établir un calendrier de reprise sécurisé et juridiquement encadré.

Dans cette démarche, une réunion réunissant le collège des experts et les différents partenaires du projet s'est tenue en mairie à la fin du mois de juin. Les conclusions et le procès-verbal qui en découleront devront permettre de clarifier définitivement la situation et, nous l'espérons, d'engager rapidement la reprise de ce chantier important pour l'avenir du centre-bourg.

Dans l'attente de l'ouverture de la boulangerie, la municipalité rappelle qu'un dépôt de pain et de pâtisseries est à la disposition des habitants au Bar du Commerce, situé place du Colonel Parisot. Ce service permet d'assurer une offre de proximité en attendant l'aboutissement de ce projet.

La municipalité reste pleinement mobilisée afin que ce projet puisse aboutir dans les meilleures conditions, dans le respect des riverains, de la sécurité de tous et des intérêts de la collectivité.



VIE COMMUNALE

Budget

Le Conseil municipal a adopté le 27 avril 2026 le budget communal, document essentiel qui traduit concrètement les priorités de la commune pour l'année à venir. Ce budget s'inscrit dans une démarche d'équilibre financier, de maintien des services publics et de préparation de l'avenir.

La section de fonctionnement

Un budget de fonctionnement maîtrisé

La section de fonctionnement, qui couvre les dépenses du quotidien nécessaires au fonctionnement de la commune (énergie, entretien, fournitures, personnel, services à la population, participation aux organismes extérieurs...), s'établit pour 2026 à **1 325 129,41 €**

Les principaux postes concernent :

- les charges à caractère général (dépenses courantes, énergie, entretien) : 28,4 %
- les charges de personnel : 28,3 %
- les autres charges de gestion courante: 12,5%: subventions aux associations, contributions aux services et organismes partenaires et indemnités élus (3,6% du budget)

La section de fonctionnement est financée par les impositions directes (taxes foncières et d'habitation sur les résidences secondaires), les dotations et participations, les revenus des immeubles et le report de l'excédent de l'année précédente.

Le budget permet de dégager une capacité d'autofinancement, avec un virement vers la section d'investissement de plus de 272 000 €, témoignant d'une volonté de financer les projets communaux tout en limitant le recours à l'emprunt et en maintenant le niveau de la fiscalité.

Malgré un contexte économique toujours marqué par les évolutions des coûts de l'énergie et des charges générales, la commune entend mener une politique de gestion rigoureuse afin de préserver la qualité des services rendus aux habitants.

La section d'investissement

Des investissements au service du territoire

Sont inscrits en section d'investissement les projets structurants et les équipements durables qui préparent l'avenir de la commune.

Pour 2026, les prévisions atteignent un montant de **1 159 722,60 €**

Parmi les opérations majeures inscrites au budget figurent notamment la poursuite de l'opération de la future boulangerie (60 %), programme d'envergure qui mobilise l'essentiel des dépenses, des travaux de mise en sécurité d'un bâtiment menaçant ruine (7,9%), l'installation d'un nouvel équipement de loisirs (toboggan) au lac (6,2%) ainsi que des actions d'amélioration du patrimoine communal et du cadre de vie.

Ces investissements sont financés grâce à plusieurs leviers : l'autofinancement communal, les subventions (report en restes à réaliser des subventions notifiées en 2025 et non perçues), le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) et un recours maîtrisé à l'emprunt.

Le budget 2026 traduit une ligne directrice claire : assurer la continuité des services publics, mener une gestion financière responsable et investir pour l'avenir du territoire.

Chaque euro engagé vise à répondre aux besoins des habitants, à entretenir le patrimoine communal et à accompagner le développement de la commune dans des conditions financières équilibrées.

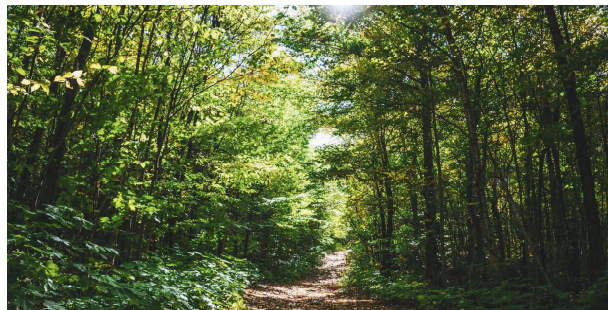
Notre forêt communale après la tempête Nils

Malgré la violence de la tempête Nils, notre forêt communale a heureusement subi peu de dégâts. Quelques arbres ont été déracinés ou étêtés de manière localisée, principalement le long du chemin d'accès à la forêt et sur le chemin des palombières.

La route du lac a pu être rapidement dégagée grâce à l'intervention de M. Jelonch, que nous remercions pour sa réactivité et son efficacité. En revanche, le dégagement du chemin des palombières nécessitera davantage de temps en raison du volume important de bois à évacuer, estimé à environ 100 m³. Cette opération est prévue pour la fin du mois d'août ou le début du mois de septembre.

Par ailleurs, la commune vient d'obtenir le renouvellement de son label PEFC, certification reconnue qui garantit une gestion durable et responsable de la forêt. Cette reconduction confirme la qualité du travail mené en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) et atteste que nos pratiques forestières répondent aux exigences environnementales, économiques et sociales évaluées par des organismes indépendants.

Cette reconnaissance constitue un encouragement à poursuivre une gestion raisonnée de notre patrimoine forestier, afin de le préserver pour les générations futures tout en valorisant ses ressources. Cette démarche s'inscrit également dans un travail de collaboration avec l'association Les Racines de Naoucrouts, engagée dans la valorisation et la préservation du patrimoine naturel local. Ce partenariat contribue à renforcer les actions menées en faveur de notre forêt communale et à sensibiliser le public à l'importance d'une gestion durable de cet espace naturel.



Relations avec la Communauté de Communes Armagnac Adour : une situation préoccupante pour Aignan

Pour la première fois depuis la création de la Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA), la commune d'Aignan ne dispose d'aucun représentant au sein du bureau communautaire. Cette situation marque une rupture avec les mandatures précédentes, durant lesquelles Aignan participait aux instances décisionnelles, notamment par l'intermédiaire de Mme Chantal Sarniguet, qui avait succédé à M. Marc Payros.

Cette absence de représentation est d'autant plus surprenante qu'Aignan est la deuxième commune de la CCAA par sa population, avec près de 768 habitants. Dans le même temps, Viella, troisième commune du territoire avec environ 560 habitants, ne siège pas non plus au bureau communautaire. À l'inverse, Riscle, commune la plus peuplée avec 1702 habitants, dispose de la présidence de la communauté de communes, de deux

vice-présidents et d'une présence importante dans les différentes commissions communautaires.

Malgré de nombreux échanges, rencontres et démarches engagées ces derniers mois afin

de faire évoluer cette situation, aucune avancée n'a toutefois été obtenue. Il nous est régulièrement répondu que les élections se sont déroulées démocratiquement et que leur résultat doit être respecté.

Toutefois, il convient de rappeler une particularité du fonctionnement intercommunal : les administrés ne participent pas directement à l'élection du président, des vice-présidents ou des membres du bureau communautaire. Les habitants accordent leur confiance à une équipe municipale lors des élections municipales, mais cette confiance ne se traduit pas nécessairement lors de l'installation de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Les équilibres politiques et les accords entre élus peuvent conduire à une représentation qui ne reflète pas toujours le poids démographique ou l'expression des électeurs de certaines communes.

Pourtant, les décisions prises au sein de la Communauté de Communes ont un impact direct sur le quotidien de chacun.

Les compétences exercées par la CCAA concernent notamment :

- la voirie communautaire (hors places communales)
- la petite enfance
- les écoles
- la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- l'urbanisme à travers le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- l'action sociale via le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- la gestion des bâtiments intercommunaux
- ainsi que de nombreux autres services essentiels à l'aménagement et au développement du territoire
- la ZAE (zone d'activités économiques)

Dans ce contexte, l'absence d'Aignan au sein du bureau communautaire peut légitimement susciter des interrogations. Il ne s'agit pas de remettre en cause les

règles démocratiques, mais de s'interroger sur la place accordée aux communes les plus importantes du territoire dans les instances où se préparent les orientations et les décisions stratégiques.

Plusieurs pistes pourraient être étudiées afin de rééquilibrer cette représentation :

- une évolution de la composition du bureau communautaire à l'initiative de son président, M. Persoons
- l'ouverture d'un dialogue constructif permettant une meilleure prise en compte des communes aujourd'hui absentes des instances de gouvernance
- l'ouverture de discussions avec d'autres intercommunalités susceptibles d'accueillir notre commune, notamment la communauté de communes du Bas-Armagnac ou celle des Bastides et Vallons du Gers.

L'objectif est de défendre les intérêts des habitants d'Aignan et de veiller à ce que leur voix puisse être entendue dans les lieux où se construisent les politiques publiques qui influencent leur vie quotidienne.

Informé les habitants sur cette situation permet à chacun de mieux comprendre les enjeux de la gouvernance intercommunale et les réflexions actuellement menées pour l'avenir de notre commune.



**Armagnac
Adour**

Communauté de communes

Le comité technique

Dans le cadre de la campagne électorale nous avons évoqué notre souhait de créer des comités techniques afin que l'ensemble des Aignanaïses et Aignanaïses souhaitant participer à la vie communale puisse s'y investir.

Quelques semaines après notre installation, il a été proposé au conseil municipal du 5 juin dernier la mise en place de ces comités techniques ainsi que le changement de noms des "commissions" en "groupe de travail", à l'exception de la commission "Pilotage des ressources" qui, elle, traite des finances et du personnel.

Le conseil municipal a validé cette nouvelle organisation afin qu'un plus grand nombre d'entre vous puissent y participer si vous le souhaitez.

Comment cela va fonctionner concrètement:

LE GROUPE DE TRAVAIL

Il sera composé des personnes suivantes :

- Membres élus identifiés par le conseil municipal siégeant dans les anciennes "Commissions"
- 2 Membres de la liste de M. Provence parmi les non-élus
- 2 Membres de la liste de M. Perès parmi les non-élus
- 2 Membres du comité technique nommé lors de la réunion d'installation

L'organisation et le rôle du groupe de travail :

- Les convocations des réunions du groupe de travail seront réalisées par le secrétariat de la Mairie d'Aignan
- Les propositions du groupe de travail et les comptes-rendus alimenteront la réflexion et seront force de proposition au conseil municipal
- Lors de ces réunions les membres du comité technique qui y siégeront feront remonter l'ensemble du travail du comité technique et des propositions de celui-ci
- Le groupe de travail pourra également proposer au comité technique de travailler plusieurs sujets ou dossiers

LE COMITÉ TECHNIQUE

Il sera composé des personnes suivantes :

- L'ensemble des personnes qui se seront inscrites auprès du secrétariat de la Mairie
- Un élu identifié au sein du groupe de travail

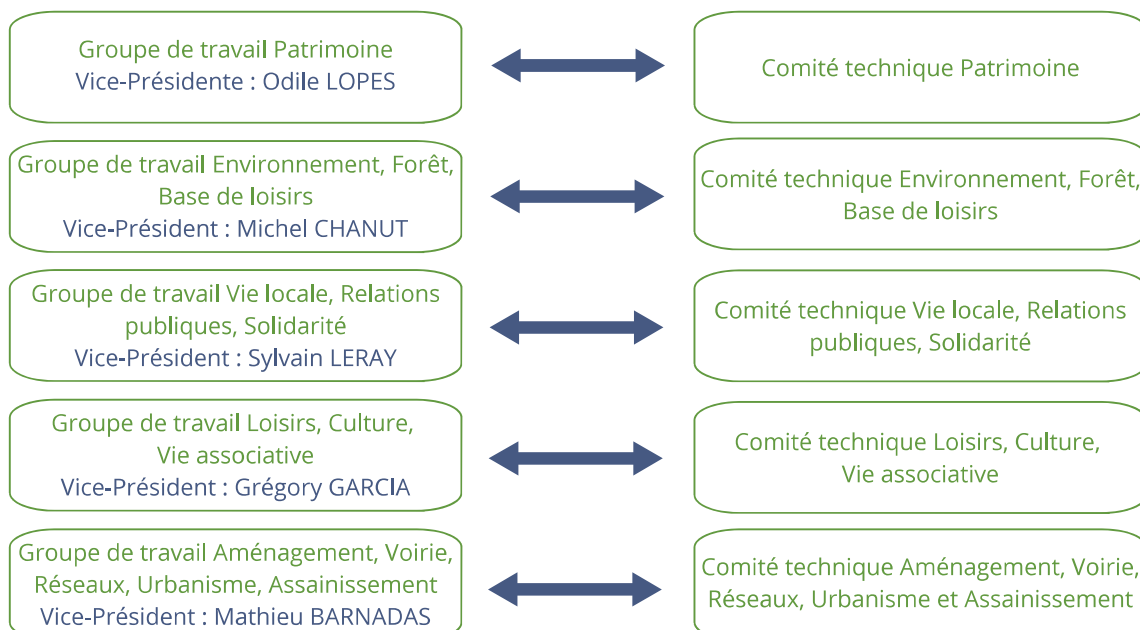
L'organisation et le rôle du comité technique :

- Les 2 membres nommés lors de l'installation du CT seront en charge de son organisation
- L'organisation des réunions se fera à l'initiative du CT et de ses deux responsables, la Mairie ne s'occupera pas de son organisation et le CT fonctionnera de manière totalement autonome
- L'ensemble des projets, des propositions, des réflexions que le CT souhaitera faire parvenir au groupe de travail se fera par le biais de ses représentants

Afin de pouvoir mettre en place cette nouvelle organisation, nous vous proposons **de vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie d'Aignan avant le mardi 14 septembre 2026.**

Pour faciliter leur mise en place, une réunion d'installation de l'ensemble des comités techniques se fera **le jeudi 17 septembre 2026 à 18h30 à la salle de l'espace intergénérationnel**, les autres réunions se feront à l'initiative de chacun des CT.

Vous trouverez ci-dessous le liste de l'ensemble des groupes de travail et les comités techniques correspondants :



Habitat partagé à Aignan un projet en attente de concrétisation

Créée en décembre 2023, l'association Habitat Partagé sur Aignan, reconnue d'intérêt général, rassemble aujourd'hui neuf membres engagés autour d'un objectif commun : développer sur notre territoire un habitat inclusif destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.

Au-delà du logement, ce projet vise à favoriser le bien-vieillir, lutter contre l'isolement et encourager une véritable vie sociale partagée. Il s'inscrit pleinement dans les valeurs de solidarité et de vivre-ensemble portées par notre commune.



Pour mener à bien cette initiative, de nombreux partenaires ont été mobilisés. Une convention a notamment été signée avec l'OPH 32 pour la réalisation immobilière du projet. Le Conseil municipal d'Aignan a approuvé, le 6 mai 2025, la cession du terrain destiné à accueillir cette future résidence. Le permis de construire a ensuite été déposé le 5 novembre 2025. Parallèlement, le dossier d'Aide à la Vie Partagée a été présenté au Conseil départemental du Gers et examiné par la Conférence des financeurs. Huit communes du territoire ont également apporté leur soutien à cette démarche.

Une réunion publique organisée le 3 juin 2025 avait permis de présenter le projet aux habitants, de recueillir des adhésions et de lancer un appel aux dons. La première assemblée générale, tenue le 11 février 2026, a confirmé l'avancement du dossier et la mobilisation des acteurs concernés. La municipalité d'Aignan, par délibération de son conseil municipal en date du 5 juin 2026, a décidé de céder le terrain à titre gratuit à l'OPH 32.

Aujourd'hui, l'ensemble des études et démarches préparatoires sont pratiquement achevés.

Dans les prochaines semaines, des réunions publiques sont annoncées dans plusieurs communes partenaires afin de poursuivre l'information et la mobilisation autour de l'habitat partagé. Une démarche similaire sera également proposée sur Aignan au mois de septembre afin que les habitants soient pleinement informés de son évolution et des perspectives à venir.

L'habitat partagé représente une opportunité importante pour notre territoire. Il mérite désormais que toutes les conditions soient réunies pour permettre sa réalisation dans les meilleurs délais.

Future gendarmerie

Dans le cadre du projet de future gendarmerie, la commune a été sollicitée par les instances de gendarmerie pour l'implantation de nouveaux locaux à Aignan.

Ce projet répond à une nécessité de mise aux normes opérationnelles et fonctionnelles des locaux actuels, identifiée par les services de l'État. Il s'inscrit dans une démarche visant à offrir aux militaires de la gendarmerie des conditions de travail adaptées, tout en maintenant un service de proximité essentiel pour la population.

Fortes chaleurs restons vigilants et solidaires

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule sont de plus en plus fréquents durant l'été. Ils peuvent avoir des conséquences sur la santé, notamment pour les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques.

Pour se protéger, quelques gestes simples sont à adopter : boire régulièrement de l'eau, éviter les efforts aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais en fermant les volets et les fenêtres durant les heures d'ensoleillement, privilégier les sorties tôt le matin ou en soirée, et se rafraîchir régulièrement.

Pensons également à prendre des nouvelles de nos proches, voisins ou connaissances isolées. Les personnes fragiles peuvent se faire recenser auprès de la mairie, et chacun peut signaler une personne vulnérable afin qu'une attention particulière lui soit portée.

Un espace fraîcheur climatisé à la mairie



Afin d'accompagner les habitants durant les périodes de fortes chaleurs, la municipalité a mis en place un espace fraîcheur climatisé au

rez-de-chaussée de la mairie, dans les bureaux situés en face de l'ascenseur.

Accessible de 14h à 17h30, cet espace permet à chacun de bénéficier d'un moment de repos dans un environnement tempéré. De bouteilles d'eau sont mises à disposition pour permettre aux personnes qui le souhaitent de se rafraîchir et de faire une pause en toute tranquillité.

Projet de mutuelle communale : votre avis nous intéresse

Dans le cadre de son engagement en faveur du pouvoir d'achat et de l'accès aux soins pour tous, la municipalité d'Aignan étudie la possibilité de mettre en place une mutuelle communale à destination des habitants de la commune.

Une mutuelle communale permet de bénéficier de garanties santé négociées collectivement, souvent à des tarifs plus avantageux que les contrats individuels. Elle s'adresse notamment aux retraités, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, étudiants, salariés ne bénéficiant pas d'une complémentaire satisfaisante ou à toute personne souhaitant comparer sa couverture actuelle.

Avant d'engager cette démarche, le conseil municipal souhaite connaître les besoins et les attentes des Aignonais en matière de complémentaire santé. Pour cela, un **questionnaire est joint à ce bulletin municipal**.

Les réponses recueillies permettront d'évaluer l'intérêt de ce projet, d'identifier les besoins prioritaires des habitants et, le cas échéant, de consulter plusieurs organismes afin de proposer une offre adaptée à notre territoire.

Cette enquête est totalement anonyme et n'engage en rien les participants. Plus le nombre de réponses sera important, plus l'étude sera représentative des besoins de notre population.

Nous vous invitons à compléter le questionnaire joint dans ce bulletin et à le **retourner en mairie avant le mardi 15 septembre 2026** :

- soit en le déposant directement à l'accueil de la mairie
- soit dans la boîte aux lettres de la mairie
- soit par courrier

À l'issue de cette consultation, les résultats seront présentés à la population et une réunion d'information pourra être organisée si le projet suscite un intérêt suffisant.

Nous comptons sur votre participation et vous remercions par avance du temps consacré à cette démarche au service de tous les habitants d'Aignan.

Les outils de communication de la commune évoluent

Afin de mieux informer les habitants et de renforcer le lien entre la municipalité et les Aignonais, la commune développe progressivement de nouveaux outils de communication accessibles à tous. Un seul objectif : permettre à chacun de rester informé facilement et de participer pleinement à la vie de notre commune.



Une page Facebook pour suivre l'actualité

Dans la continuité de ce qui était fait auparavant, la mairie d'Aignan a recréé la page Facebook Aignan en Armagnac.

Cet espace permet de diffuser rapidement les informations municipales, les événements locaux, les annonces pratiques et les initiatives portées par la commune.

Créée récemment, la page compte déjà, à la fin juin, plus de 500 abonnés, rassemble 222 publications et suit 57 pages d'acteurs locaux, contribuant ainsi à valoriser la vie associative, économique et culturelle du territoire.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :

Aignan en Armagnac



Intramuros : l'information communale dans votre poche

La commune a également déployé l'application mobile Intramuros, une solution numérique développée par une entreprise bordelaise et déjà adoptée par près de 8 000 communes et 250 intercommunalités en France, dont plusieurs collectivités gersoises comme Nogaro, Plaisance, Avéron-Bergelle ou encore Auch.

Cette application permet à la municipalité de communiquer facilement avec les habitants sans nécessiter de développement informatique spécifique.

Mise à jour participative et outil de communication pour les commerçants, entreprises et associations : afin de disposer d'informations actualisées, nous donnons un accès Intramuros "contributeur" à chaque association et commerçant afin de mettre à jour leur descriptif mais aussi de publier des événements ou des actualités les concernant.

La commune d'Aignan a bénéficié, pour ce projet, d'un accompagnement humain et financier de Gers Numérique, que nous remercions chaleureusement.

A télécharger gratuitement sur le Play Store et l'App Store, l'application propose notamment :

Un annuaire communal
Les professionnels de santé
Les associations locales
Les commerces et artisans
Les établissements d'enseignement

Prochainement, création d'un nouveau site internet

Dans la continuité de cette modernisation, le site internet de la commune, **Aignan.org**, fera peau neuve. Grâce à son interconnexion avec la base de données Intramuros, les informations renseignées par les associations, commerçants et autres acteurs locaux pourront être mises à jour automatiquement. Ce nouvel outil offrira ainsi aux habitants un accès plus simple, plus complet et toujours actualisé.



Panneau Pocket, toujours en service pour vous informer dans l'attente de la mise en place d'intramuros

Source d'informations de la vie locale déjà en place, ce service continuera de diffuser les actualités de notre village. Ces différentes sources d'informations participent à rendre visible, pour tout un chacun et selon vos préférences, les nouvelles de la commune et des villes aux alentours.

VIE ASSOCIATIVE

Association Les Ateliers des Petites Paluches



L'association Les Ateliers des Petites Paluches a été créée en octobre 2025 par Aurélie Aurensan et Pauline Chapaton. Notre objectif est de créer des moments de partage et de convivialité entre les enfants et leurs parents à travers des ateliers créatifs et manuels. Ces activités permettent de développer l'imagination et la créativité des enfants.

L'association souhaite également faire découvrir et valoriser la médiathèque d'Aignan en proposant aux familles de s'y inscrire.

Après une première année de lancement plutôt réussie, avec une vingtaine d'enfants qui nous ont déjà montré leur côté artistique, les ateliers reprendront à partir de septembre 2026 avec de nouveaux projets. Nous prévoyons d'organiser des activités aussi bien en intérieur qu'en extérieur afin d'offrir aux familles des expériences variées, ludiques et enrichissantes tout au long de l'année.

Contact :

lesateliersdespetitespaluches@gmail.com
Instagram: Les Ateliers des Petites Paluches



En pleine création

La médiathèque d'Aignan lieu de lecture, de culture et de partage

Depuis son ouverture le 13 novembre 2017, la médiathèque municipale d'Aignan s'est imposée comme un service culturel de proximité apprécié des habitants. Animée par une équipe de quatre bénévoles engagées, elle accueille le public trois fois par semaine :

le lundi matin, le mercredi après-midi et le samedi matin.

Entièrement gratuite, la médiathèque met à disposition près de 3 000 documents grâce au partenariat avec la médiathèque départementale du Gers. Une grande partie de ces ouvrages est renouvelée lors du passage du bibliobus, deux fois par an, permettant aux lecteurs de découvrir régulièrement de nouveaux livres et supports culturels.



Espace enfants

Aujourd'hui, la structure compte environ 360 lecteurs inscrits, avec une fréquentation moyenne de 7 à 8 visiteurs par permanence.

La médiathèque dispose également de son propre fonds documentaire, composé de 1 413 ouvrages. Environ 70 % de ces livres ont été acquis par la commune, tandis que les 30 % restants proviennent de généreux dons de particuliers. Cette richesse permet de proposer aux lecteurs un choix varié, incluant régulièrement des nouveautés littéraires.

Au-delà du prêt de livres et de documents audiovisuels, la médiathèque

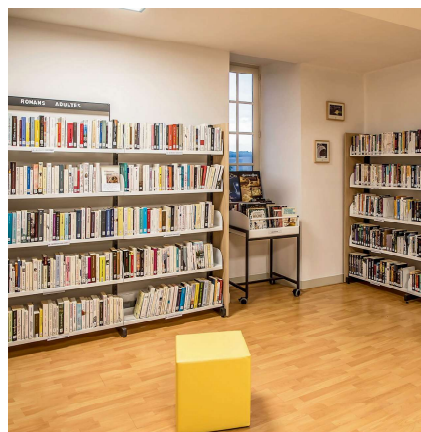
joue un rôle essentiel dans l'animation culturelle du village. Elle participe notamment au festival « Dire et Lire à l'Air » ainsi qu'au Mois du Film Documentaire. Tout au long de l'année, elle organise également des ateliers et animations destinés aux enfants, en partenariat avec l'ALAE/ALSH et le Multi-Accueil d'Aignan.

La médiathèque accueille aussi ponctuellement des expositions mettant en valeur les œuvres d'artistes locaux, contribuant ainsi à la promotion de la création artistique sur notre territoire.

Lieu de découverte, d'échange et de convivialité, la médiathèque municipale continue de faire vivre la culture au cœur d'Aignan grâce à l'investissement de ses bénévoles et au soutien de la commune. À noter : la médiathèque d'Aignan sera fermée du 20 juillet au 15 août inclus pour congés annuels.



Les petites paluches à la médiathèque



Espace adultes

Concert de l'ensemble Crescendo à Aignan

À l'invitation de l'association Aignan Patrimoine, l'ensemble Crescendo de Riscle s'est produit le samedi 13 juin en l'église Saint-Saturnin d'Aignan, devant un public venu nombreux pour partager ce moment musical de grande qualité.

Sous la direction de David Gagneur, chef de chœur, le concert a débuté avec le trio vocal Chorialys avant de laisser place à l'ensemble Crescendo, composé de choristes et de trois solistes. Le programme a permis au public de découvrir un répertoire varié de chants sacrés a cappella, allant du Livre Vermeil de Montserrat à des œuvres de Jean-Philippe Rameau, en passant par des compositions de William Byrd. La qualité des interprétations, la justesse des voix et l'émotion dégagée par les artistes ont conquis l'assistance tout au long de l'après-midi. Ce concert, organisé au profit de la sauvegarde du patrimoine, a également permis de soutenir les actions de restauration menées sur les édifices religieux du territoire.

À l'issue de la représentation, artistes et spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'association Aignan Patrimoine remercie chaleureusement l'ensemble Crescendo, le trio Chorialys, leur chef de chœur David Gagneur ainsi que l'ensemble du public pour leur présence et leur générosité, qui ont contribué au succès de cette belle manifestation culturelle.



Et si la prochaine couverture du bulletin municipal était la vôtre ?

Pour le prochain bulletin municipal, prévu au mois d'octobre, la commune d'Aignan souhaite associer les habitants et les associations à la création de sa page de garde.

Nous lançons donc un concours ouvert à toutes et à tous : enfants, jeunes, adultes, familles, associations, artistes amateurs ou simples passionnés d'Aignan.

Le principe est simple : proposer une création originale qui pourra devenir la couverture du prochain bulletin municipal.

Cela peut être un dessin, une peinture, un montage, une photo, un collage ou toute autre création visuelle inspirée de notre village, de ses paysages, de son patrimoine, de ses habitants, de ses associations ou de la vie locale.

L'objectif est de mettre en valeur Aignan à travers le regard de celles et ceux qui y vivent, qui s'y investissent ou qui l'aiment.

Les créations devront être transmises à la mairie **au plus tard le 15 septembre 2026**, accompagnées du nom, prénom, coordonnées du participant et, si souhaité, d'un court titre ou d'une explication de l'œuvre.

La réalisation retenue sera publiée en page de garde du bulletin municipal d'octobre. D'autres créations pourront également être mises à l'honneur à l'intérieur du bulletin ou sur les supports de communication de la commune.

À vos crayons, pinceaux, appareils photo et idées créatives !

La Nocturne de Saint-Mont un succès populaire !



sociaux a atteint un record avec plus de 7 500 vues pour une seule publication.

Le rendez-vous est déjà pris pour la 30^e édition, qui se déroulera le 20 mars 2027 et promet de nombreuses surprises pour célébrer cet anniversaire exceptionnel.

À l'occasion de la 29^e édition de « Vignoble en Fête », la Nocturne de Saint-Mont a une nouvelle fois rencontré un immense succès. De 18h30 à 3h du matin, plusieurs centaines de visiteurs ont profité d'une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la musique et du terroir.

Plus de 40 musiciens, issus de plusieurs bandas et fanfares, ont animé la soirée dans une ambiance festive typiquement sud-ouest. Côté restauration, 330 repas ont été servis, auxquels se sont ajoutées près de 800 planches de tapas, ainsi que l'offre proposée par les food trucks partenaires. La soirée a également été marquée par la dégustation de 900 bouteilles de vins de l'appellation Saint-Mont.

Cette réussite repose avant tout sur l'engagement remarquable de 50 bénévoles représentant 10 associations locales. La soirée a également bénéficié du soutien de la municipalité d'Aignan, des agents communaux et de la mairie de Nogaro pour le prêt des guirlandes lumineuses.

Autre signe de cet engouement : la communication sur les réseaux

Fêtes de Pâques 2026 Aignan fidèle à ses traditions

Du 4 au 6 avril 2026, Aignan a une nouvelle fois célébré ses traditionnelles Fêtes de Pâques, rendez-vous incontournable de notre village qui rassemble habitants, visiteurs, associations et passionnés autour d'un programme mêlant convivialité, traditions et animations festives.

Au cœur de ces festivités, la journée taurine du samedi 4 avril a confirmé l'attachement du territoire à cette tradition profondément ancrée dans l'histoire locale. Dans les arènes André-Ladouès, construites en 1931, les aficionados ont répondu présents pour assister à un programme de qualité proposé par l'association Aignan y Toros.

La matinée a débuté avec une novillada mettant en scène les erales de l'Astarac, élevage de Jean-Louis Darré. Bautista Angosto, Rémy Asensio et Moreno Leal ont ainsi pu démontrer leur talent devant un public attentif. Cette formule renouvelée, permettant à trois jeunes novilleros de participer, a été particulièrement appréciée.

L'après-midi, la corrida a offert un spectacle de haut niveau avec les toros d'Arauz de Robles face à un cartel composé d'Alberto Lamelas, Rafael Serna et Dorian Canton. Très attendu par les aficionados, ce rendez-vous a confirmé la place d'Aignan parmi les arènes de référence du Sud-Ouest. L'engagement des toreros et la qualité des toros ont permis de vivre une après-midi riche en émotions.



Tout au long du week-end, la fête foraine a animé le village et accueilli petits et grands dans une ambiance familiale. Manèges, jeux et attractions ont contribué à faire de ces trois jours un moment de partage apprécié de tous.



Les soirées organisées par le Foyer des Jeunes « Lé Auté Cùn » ont également rencontré un beau succès. Animées par DJ Clem, elles ont rassemblé de nombreux participants venus profiter de l'ambiance festive qui caractérise les fêtes pascales aignanaïses.

Au-delà des animations, ces Fêtes de Pâques ont une nouvelle fois démontré la vitalité du tissu associatif local et la capacité des bénévoles à se mobiliser pour faire vivre les traditions du village. Leur investissement, tout comme celui des commerçants, des partenaires et des services municipaux, a largement contribué à la réussite de cette édition. La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des organisateurs, bénévoles, associations, partenaires et participants qui ont permis à cette édition 2026 de connaître un nouveau succès.

Grâce à l'engagement de tous, les Fêtes de Pâques demeurent un temps fort de la vie aignanaise, alliant tradition, convivialité et attractivité pour notre commune.

Le Tennis Club d'Aignan confirme son dynamisme

Le dimanche 14 juin dernier, le tournoi annuel du Tennis Club d'Aignan s'est achevé sur un bilan particulièrement remarquable, témoignant du dynamisme et de l'attractivité du club.

Cette édition 2026 a enregistré un record de 117 inscriptions, avec une participation particulièrement importante chez les jeunes joueurs. Les différentes catégories ont offert un niveau de jeu relevé tout au long de la compétition, permettant au public d'assister à de très belles rencontres.

La journée des finales a rassemblé de nombreux spectateurs venus encourager les joueurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Elle s'est conclue par un repas partagé particulièrement apprécié, fidèle à l'esprit familial qui caractérise le club.

Le Tennis Club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur fidélité, les bénévoles pour leur engagement sans faille et les clubs voisins pour leur soutien.

À peine ce tournoi terminé, le club se tourne déjà vers son prochain rendez-vous : le tournoi de double mixte, dont le succès ne cesse de grandir d'année en année. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 juin auprès de :

Jonathan Delcourte : 06 49 19 03 95

Thomas Vaubourgeix : 06 86 46 38 95

À Aignan, alors que le football se distingue régulièrement, le tennis démontre lui aussi toute sa vitalité et contribue pleinement au dynamisme sportif de la commune.



Les Tirs Ailleurs brillent aux Championnats de France Dartslive 2026

L'association aignanaise Les Tirs Ailleurs a porté haut les couleurs d'Aignan lors des Championnats de France Dartslive 2026, organisés au Chorus de Vannes du 9 au 13 juin.

La compétition a débuté par l'épreuve des doublettes. Deux équipes représentaient le club : Les Tirs Ailleurs 2, composée de Vincent Capderoque et Romain Gajda, et Les Dart's Aignan, réunissant Kahime Kervel, Taole Kervel et Chloé De Martelaer. Après les phases de poules, Les Dart's Aignan ont malheureusement été éliminés, tandis que Les Tirs Ailleurs 2 ont poursuivi leur parcours jusqu'aux seizièmes de finale. Lors des compétitions individuelles, plusieurs licenciés du club se sont distingués. Maryline Ferreira a réalisé une très belle performance en atteignant les huitièmes de finale, tandis que Kahime Kervel a signé un remarquable parcours jusqu'aux demi-finales dans sa catégorie. Chloé De Martelaer, Taole Kervel et Joël Bois ont



également défendu avec détermination les couleurs du club.

L'épreuve par équipes a confirmé le dynamisme de l'association. Les Tirs Ailleurs et Les Pires Ailleurs étaient engagés dans la compétition. Après une phase de poules réussie pour Les Tirs Ailleurs, l'équipe a enchaîné les victoires lors des phases finales pour atteindre les demi-finales nationales, s'inclinant finalement face à de redoutables adversaires.

À noter également la participation de la jeune Hanaé Barenton au championnat junior. Malgré une élimination en phase de poules, elle a démontré un très beau niveau de jeu et une grande détermination.

Ces excellents résultats témoignent du sérieux, de la passion et de la convivialité qui animent l'association. Félicitations à l'ensemble des joueurs et joueuses pour avoir représenté Aignan avec autant de talent sur la scène nationale.

L'US Aignanaise poursuit son développement et prépare l'avenir



La saison 2025-2026 restera comme une étape importante dans l'histoire de l'US Aignanaise. Avec plus de 100 licenciés, le club poursuit son développement et s'affirme comme l'une des associations sportives les plus dynamiques du territoire. Une progression qui récompense le travail de l'ensemble des dirigeants, éducateurs, bénévoles et joueurs.

Pour sa première saison en Régionale 2, l'équipe première a relevé le défi avec brio. Opposée à des formations reconnues telles qu'Auch Football, Saint-Gaudens, US Colomiers Football ou encore Luzenac AP, elle termine à une très belle 6^e place.

Ce classement valide les progrès accomplis et démontre la capacité du groupe à s'installer durablement à ce niveau de compétition.

Ce classement valide les progrès accomplis et démontre la capacité du groupe à s'installer durablement à ce niveau de compétition.

Parmi les temps forts de la saison, la victoire 3 à 0 face à Colomiers restera l'une des performances de référence. Dès la première journée, le derby contre Auch, disputé devant près de 700 spectateurs, avait donné le ton. Malgré une courte défaite (1-0), les Aignonais avaient affiché de belles ambitions, soutenus tout au long de l'année par un public fidèle et passionné.

L'équipe réserve a également réalisé une saison remarquable. Deuxième du championnat de D2 avec une seule défaite au compteur, elle obtient une accession méritée en D1. Cette réussite est complétée par une victoire en Coupe des Réserves, remportée 3 buts à 1 en finale face à FC L'Isle-Jourdain, récompensant l'investissement et la qualité du travail effectué.

La formation des jeunes constitue elle aussi un véritable motif de satisfaction. Les équipes U11 et U13 terminent premières au niveau départemental, tandis que les U15 et U17 ont réalisé des parcours très encourageants. Quant aux catégories U7 et U9, elles confirment la vitalité de l'école de football, véritable fondation du projet sportif du club.

Au-delà des résultats, c'est une dynamique collective particulièrement positive qui s'est installée. Esprit d'équipe, convivialité, engagement et passion ont animé cette saison, permettant à chacun de trouver sa place au sein du club.

L'avenir se prépare déjà avec un projet ambitieux : dès la rentrée prochaine, l'US Aignanaise s'associera au collège pour la création d'une option football. Cette initiative vise à renforcer l'attractivité de l'établissement scolaire tout en développant la pratique sportive sur le territoire. Elle permettra d'accueillir davantage de jeunes dans des conditions optimales et contribuera au rayonnement d'Aignan.

Portée par cette belle dynamique, l'US Aignanaise aborde l'avenir avec confiance. Le club entend poursuivre sa progression, tant sur le plan sportif que structurel, avec l'ambition de continuer à faire grandir le football aignonais et de franchir de nouveaux paliers dans les années à venir.

Association Société Bouliste Aignanaise



Nous tenons à vous informer des bons résultats de la demi-saison.

A savoir, une équipe de vétérans est championne du Gers (Vétérans-division 4), équipe coachée par Michel Lagarde.

Une équipe (Vétérans-division 2) monte en première division, coachée par Michel Laclaverie.

Les autres équipes se sont bien battues mais hélas sans résultats.

N'oublions pas de parler de nos jeunes de l'école de pétanque. De très bons résultats.

Timeo Enderli et Slaun Reihnard perdent en finale du championnat du Gers. Ils se sont qualifiés pour la ligue occitanie.

En triplette du championnat du Gers, Timeo Enderli perd en demi-finale, il est qualifié également pour la ligue Occitanie.

Nos minimes, perdent en quart de finale du championnat du Gers.

Félicitations à nos jeunes.



AGENDA

DU 1er JUILLET AU 31 AOÛT	TOURNOIS DE TENNIS Courts du Tennis Club Aignonais	Double mixte	
DU 1er JUILLET AU 13 JUILLET	EXPOSITION "LUCIEN FONTANAROSA" Salle d'exposition	 du lundi au vendredi 9h-12h / 15h-18h	
DU 15 JUILLET AU 30 JUILLET	EXPOSITION DE LA CHRYSALIDE Salle d'exposition	 Ouverture tous les jours 10h-12h30 le 26 juillet : 10h-18h	 Vernissage le 17 juillet à 18h30
4 JUILLET	INDEPENDENCE DAY A Carchet City	 11h30 Parade, spectacle, animation, restauration	21h30 Concert
5 JUILLET	1880 TOWN FAIR A Carchet City	Jeux western, bal champêtre	
6 JUILLET	COLLECTE DE SANG Salle Christian Vienne	 10h-13h30	
11 JUILLET	TOURNOI DE FLÉCHETTES ÉLECTRONIQUES JEAN MAHO Salle des Tirs ailleurs	Doublettes composées : 10€ Poules puis simple K.O. - 2 niveaux	 Inscriptions dès 8h30 Début du tournoi : 9h
13 JUILLET	FEU D'ARTIFICE ET ANIMATION MUSICALE PAR JASKO GERARD Esplanade de la Salle Christian Vienne	Repas : 18€ adulte / 10€ enfant Réservations : 06.68.25.68.91	
17 JUILLET	VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE LA CHRYSALIDE Salle d'exposition	 18h30	
18 JUILLET	CONCOURS DE PÉTANQUE Boulodrome	Doublette amateur Association US Aignanaise	 14h
18 JUILLET	FÊTE DE LA MUSIQUE REVISITÉE Place du Colonel Parisot	Les Clandestins, Inside (Jazzy et Pop), Duo Croque Lune et invités	 A partir de 19h30
22 JUILLET	MARCHÉ GOURMAND Place du Colonel Parisot	Par les sapeurs pompiers	 A partir de 19h30
26 JUILLET	LES PUCES D'AIGNAN Place du Colonel Parisot	Brocante professionnelle 4e édition	
8 AOÛT	INTERVILLE Arènes	Repas et jeux Association Lé Aute Cun et US Aignanaise	 A partir de 19h
5 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS Arènes	 9h30-12h30	
6 SEPTEMBRE	JOURNÉE MOTO		
19 SEPTEMBRE	JOURNÉE TAURINE		
TOUS LES LUNDIS	MARCHE HEBDOMADAIRE	Avec animation musicale : Les Clandestins, les 20 juillet et 17 août (financés par l'association des commerçants).	

QUESTIONNAIRE

PROJET DE MUTUELLE COMMUNALE

Madame, Monsieur,

La commune étudie la mise en place d'une mutuelle communale afin de proposer une complémentaire santé à tarifs négociés.

Ce questionnaire a pour objectif de mieux connaître vos besoins.

Vos réponses resteront anonymes.

Nous vous invitons à compléter ce questionnaire et à le **retourner en mairie avant le mardi 15 septembre 2026** :

- soit en le déposant directement à l'accueil de la mairie
- soit dans la boîte aux lettres de la mairie
- soit par courrier

Des questionnaires supplémentaires à remplir par les autres membres de votre foyer seront disponibles à la mairie mais aussi sur Intramuros où vous pourrez les imprimer directement.

Nous vous remercions pour votre participation.

1 - Tranche d'âge

- ☐ Moins de 18 ans
- ☐ 18 - 29 ans
- ☐ 30 - 49 ans
- ☐ 50 - 64 ans
- ☐ 65 ans et plus

2 - Catégorie socioprofessionnelle

- ☐ Actif salarié
- ☐ Travailleur indépendant
- ☐ Demandeur d'emploi
- ☐ Retraité
- ☐ Autre : _____

3 - Composition du foyer

Combien de personnes composent votre foyer ?

- ☐ 1 personne
- ☐ 2 personnes
- ☐ 3 personnes
- ☐ 4 personnes et plus

4 - Situation actuelle en matière de mutuelle

Disposez-vous d'une complémentaire santé ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui :

- ☐ Par votre employeur
- ☐ Individuelle
- ☐ Autre : _____

Etes-vous satisfait(e) de votre mutuelle actuelle ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Moyennement
- Pourquoi ? (facultatif) : _____*



Avez-vous déjà renoncé à des soins pour des raisons financières ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquels ? : _____

Votre mutuelle actuelle vous paraît-elle :

☐ Trop chère

☐ Correctement adaptée

☐ Insuffisante en garanties

☐ Je ne sais pas

5 - Téléconsultation

Seriez-vous intéressé(e) par un service de téléconsultation médicale inclus dans votre mutuelle, vous permettant de consulter un médecin à distance 7 jours sur 7 ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Sans avis

6 - Budget

Quel est votre budget mensuel pour une mutuelle ?

☐ Moins de 30€

☐ 30 à 60€

☐ 60€ à 100€

☐ Plus de 100€

7 - Vos besoins prioritaires

Classez les postes de santé par ordre d'importance en indiquant 1 = le plus important, puis 2, 3, etc.

☐ Consultations / soins courants

☐ Hospitalisation

☐ Optique (lunettes, lentilles)

☐ Dentaire

☐ Audition

☐ Médecines douces

☐ Autres : _____

8 - Intérêt pour une mutuelle communale

Seriez-vous intéressé(e) par une mutuelle communale avec tarifs négociés ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Peut-être

Souhaitez-vous être informé(e) si le projet aboutit ?

☐ Oui

☐ Non

Souhaitez-vous être informé(e) de la réunion publique de présentation ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, vous pouvez laisser vos coordonnées :

Nom : _____

Téléphone : _____

Email : _____

9 - Observations

Avez-vous des remarques ou attentes particulières ?



PROFESSIONNELS DE SANTÉ



MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Dr Patrice Reinert

7 place du Colonel Parisot
05.62.09.99.57
Consultations sur rendez-vous



CABINET DENTAIRE
Dr Mihaela Yaneva

5 place du Colonel Parisot
07.53.06.81.04
Consultations sur rendez-vous



CABINET INFIRMIER
France Jeunehomme
Philippe Marciano

7 place du Colonel Parisot
05.62.09.28.28
*Permanence au cabinet du
lundi au vendredi de 8h30 à 9h
samedi sur rendez-vous*



KINÉSITHÉRAPEUTES
Alba Puig Canton
Felipe Teruel Martinez

10 avenue du Docteur Dousset
05.62.09.23.23
Consultations sur rendez-vous



AMBULANCES PIZZATO

17 place du Colonel Parisot
05.62.09.22.22
Consultations sur rendez-vous



PHARMACIE BÉATRICE

9 rue du Duc de Bouillon
05.62.09.25.37
*Médicaments, conseils, vaccination,
matériel médical, téléconsultation, ...*

Horaires
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h30-19h
Samedi : 9h-12h30

**LA TÉLÉCONSULTATION,
C'EST QUOI ?**



A la pharmacie, vous pouvez
consulter un médecin à distance,
en toute confidentialité, grâce à
un dispositif sécurisé.
Un professionnel de santé est
présent pour vous aider.

INFOS PRATIQUES



MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h30 / 14h-16h30
Contact
aignan@wanadoo.fr
05.62.09.24.11

NUMÉROS D'URGENCE

15



SAMU

17



POLICE

18



POMPIERS

112



**NUMÉRO
D'APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN**



DÉCHETTERIE

**Horaires d'ouverture du
29/06 au 29/08 :**

**Lundi, mercredi, vendredi
et samedi : 7h30-13h30**



PISCINE

Baignade ouverte et surveillée de 14h30 à 19h.

du lundi 22 juin au vendredi 31 juillet : tous les jours (le 2 et 3 juillet, la piscine ne sera ouverte qu'à partir de 15h30.

du samedi 1er au dimanche 30 août : tous les jours (sauf samedi 15, vendredi 28 et samedi 29 août).



LAC

La zone de baignade du lac est ouverte tous les jours de 13h à 19h du 1er juillet au 31 août

**En dehors de ces horaires, la baignade est non surveillée et se pratique aux risques et périls des usagers.
Merci de respecter les consignes de sécurité et la signalisation en place.**



Carchet City

un rêve de Far West devenu incontournable à Aignan

Depuis dix ans, le village western de Carchet City fait voyager ses visiteurs au cœur de l'Amérique des années 1880. Situé à Aignan, ce lieu unique en son genre est né de la passion de Jeff Vayrac pour l'univers du Far West et de la culture western.

Pendant des années, Jeff a façonné ce village atypique avec patience et enthousiasme, créant un véritable décor de cinéma composé d'un saloon, d'une banque, d'un général store, d'une église et de nombreuses autres constructions typiques de l'Ouest américain.

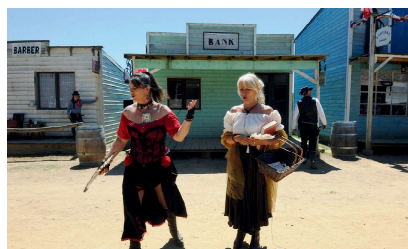


À son décès il y a deux ans, l'avenir du village aurait pu être remis en question. Mais Den's West et Hélène Miss West ont choisi de poursuivre cette aventure afin de faire vivre l'héritage laissé par Jeff.

Après la disparition de Den's à son tour il y a un peu plus d'un an, Hélène et

toute l'équipe de bénévoles continuent aujourd'hui de faire vivre Carchet City avec la même passion et le même engagement.

Chaque week-end, le village ouvre ses portes aux visiteurs pour une immersion totale dans l'ambiance du Far West.



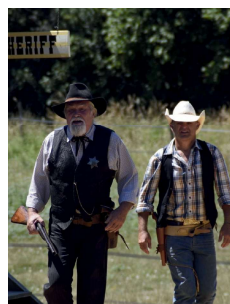
Attaques de banque, démonstrations de lasso, duels, animations costumées et danses country rythment les journées dans une atmosphère conviviale et familiale.

Carchet City ne se limite pas à un simple décor. Les bâtiments du village ont été aménagés en chambres d'hôtes atypiques permettant aux visiteurs de prolonger l'expérience.

La Cantina accueille également les amateurs de cuisine tex-mex dans un

cadre authentique inspiré de l'Ouest américain.

Tout au long de l'année, Hélène propose également des cours de danse country au saloon, contribuant ainsi à faire découvrir et partager cette culture auprès d'un public toujours plus nombreux.



Lieu de rencontres et de convivialité, Carchet City accueille régulièrement des enterrements de vie de jeune fille ou de garçon, des anniversaires, des mariages ou encore des renouvellements de vœux. Son cadre original et dépayçant en fait une destination unique dans le Gers.

Dix ans après sa création, Carchet City demeure avant tout une aventure humaine portée par une équipe de bénévoles passionnés qui perpétuent l'esprit insufflé par Jeff Vayrac. Une belle réussite associative qui contribue pleinement à l'attractivité touristique et culturelle d'Aignan.

Carchet City fête ses 10 ans en 2026 : une occasion de saluer le travail remarquable de tous ceux qui ont participé à cette aventure hors du commun et continuent de la faire vivre aujourd'hui.